[redacted]

DLP 10-9-90 06899

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LORRAINE

GRANDES CULTURES

Bulletin n° 18 du 5 septembre 1990

COLZA :
- **Mettre en place les cuvettes jaunes.**
- **Altises** : à surveiller.
- **Tableau récapitulatif produits insecticides.**
- **Pieds secs** : que faire ?
- **Désherbage** : efficacité du COLZOR.
- **Limaces** : situation des piégeages.

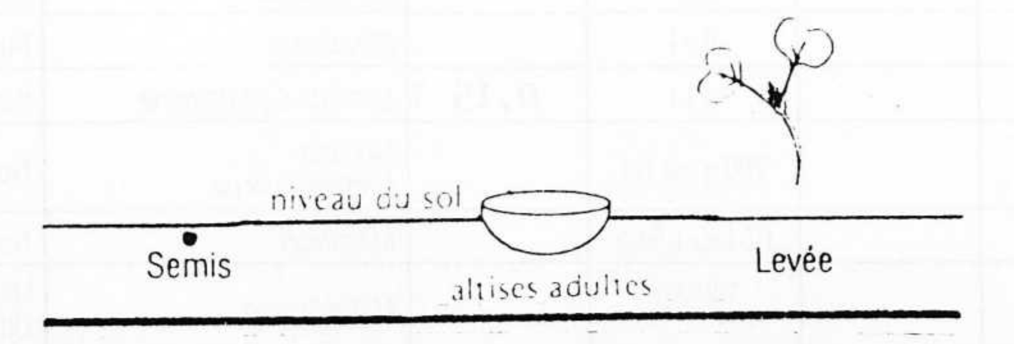
MAIS : Appeler 83.30.41.51 pour tous dégâts de **pyrale.**

BIEN DRAINER EN LORRAINE.

COLZA :

- Mise en place des cuvettes jaunes :

La plupart des colzas sont maintenant semés. Placer la cuvette jaune remplie d'eau et de mouillant, légèrement enterrée dans le sol, afin de capturer les premières altises.



- Altises :

Les premières captures ont été enregistrées en Meuse, secteur de Villers-le-Sec (30.08.90).

Préconisations : Surveiller vos cuvettes. Une intervention n'est conseillée que si 3 pieds sur 10 présentent des morsures. Il est souvent trop tôt pour traiter à l'heure actuelle.

Attention : La cuvette vous permet de repérer l'arrivée des premiers insectes dans votre parcelle, il est ensuite nécessaire de vérifier la présence de morsures sur les plantes pour estimer l'importance de l'infestation.

P 227

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51



215 F
ABONNEMENT ANNUEL

Imprimerie de la Station de Nancy - Directeur-gérant : D. VERBEKE - Publication périodique CPPAP N° 2011 AD

PROTECTION INSECTICIDE DU COLZA A L'AUTOMNE

- Contre les limaces :
  - — appâts empoisonnés sous forme granulée, épandre régulièrement le soir (25 granulés par m²)
  - — matières actives : mercaptodiméthur (3 kg/ha - Mesurol antilimaces)
    métaldéhyde (5 à 10 kg/ha selon les spécialités commerciales)
    thiodicarbe (5 kg/ha - Skipper)
    bensultap (7,5 kg/ha - Malice)
- **Contre les insectes :**

Au semis			De la levée à la fin du repos hivernal		Produits utilisables (1)	
Mouche du chou	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Matières actives	Spécialités commerciales
	450 g ma/ha				*Benfuracarbe*	Oncol 5 G - Oncol S
9 kg	9 kg	9 kg			*Carbofuran*	Nombreuses spécialités (2)
9 kg	7,5 kg				*Carbosulfan*	Marshal Fort
12 kg	12 kg	12 kg			*Furathiocarbe*	Deltanet
10 kg	10 kg				*Terbuphos*	Counter plus
	9 kg				*Thiofanox*	Dacamox 5 G - Dacamox 5 S
9 kg	9 kg	9 kg			*Carbofuran - Isophenphos*	Carma
	18 kg				*Phorate + Terbuphos*	Dispell
			0,15 l	0,15 l	*Alphaméthrine*	Fastac
			0,07 l		*Bifenthrine*	Talstar
					Bromophos	Nexion 25 - Sovinexion 25 Nexion 40 - Nexion EC 40
			0, 3 l	0,3 l	*Cyfluthrine*	Baythroïd
			0,25 l 25 g ma/ha		*Cyperméthrine*	Cymbush, Kafil super Nombreuses spécialités (2)
			0,2 l	0,2 l	*Deltaméthrine*	Décis Décis Flo - Biram Flo
					Dialiphos	Torak
			250 g ma/ha		*Endosulfan*	Nombreuses spécialités (2)
			0,6 l		*Esfenvalérate*	Sumi alfa
			0,5 l		*Fenvalérate*	Sumicidin 10
			0,2 l		*Fluvalinate*	Mavrik - Mavrik Flo
			0,1 l	0,15 l	*Lambda-Cyhalothrine*	Karate
			200 g ma/ha		*Lindane* *Lindane huileux*	Nombreuses spécialités (2)
			1,5 l ou 1,5 kg		*Malathion*	Nombreuses spécialités (2)
			1,25 kg		*Méthidathion*	Ultracide 20 bouillie Ultracide 20 liquide
			200 g ma/ha		*Parathion Ethyl et Méthyl*	Nombreuses spécialités (2)
			200 g ma/ha		*Parathion huileux*	Nombreuses spécialités (2)
					Phosalone	Zolone Flo - Azofène Flo Nombreuses spécialités (2)
					Pyrimicarbe	Pirimor G - Aphox
			0,065 l		*Tralométhrine*	Tracker 108 EC
			0,75 l		*Endosulfan +* *Parathion Ethyl*	Drifène AP - Ekadrine PE
					Endosulfan + Thiométon	Serk EC
			1 l 3 l		*Lindane +* *Parathion Ethyl*	Sopragam Typholine gamma 50
			1,75 l		*Lindane +* *Parathion Méthyl*	Paralindex
			0,75 l 0,75 l		*Phosalone +* *Parathion Méthyl*	Fortène Taxylone

(1) Doses en litre ou kilogramme de produit commercial par hectare.
(2) La dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de matière la plus fréquente.
Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette. **Liste arrêtée au 20 Aôut 1990.**

- **Pieds secs : Que faire cet automne ?**

Le dessèchement prématuré des pieds de colza trois semaines avant la récolte (phénomène dit "des pieds secs") est apparu en Lorraine au début des années 1980. Depuis les études de terrain et de laboratoire du Service Régional de la Protection des Végétaux de Lorraine menées en collaboration avec d'autres partenaires ont montré la présence de deux champignons associés : **Verticillium dahliae et Phoma lingam.**

Des essais de traitements fongicides à l'automne, visant essentiellement **Phoma lingam,** ont été mis en place depuis 1989.

La conclusion de ces essais répartis dans six régions françaises est la suivante : un faible taux de pieds secs dans les sept essais "Recherche d'une date de traitement optimale" qui ne permet pas de mettre en évidence la rentabilité d'un tel traitement.

Ces résultats nous conduisent donc à déconseiller cette année les traitements à l'automne. D'autres essais seront mis en place dès le mois de septembre, afin d'avoir plus de renseignements la campagne suivante.

- **Désherbage : efficacité du COLZOR :**

Résultats d'efficacité obtenus en 89-90 (12 essais)
par le Service de la Protection des Végétaux

Adventices	COLZOR % efficacité	Nombre d'essais
DICOTYLEDONES		
Capselle bourse à pasteur	95,6	3
Gaillet gratteron	92	1
Laiteron des champs	55	1
Lamier pourpre	93,5	2
Lampsane commune	100	1
Mercuriale annuelle	57	1
Morelle noire	71	1
Mouron des oiseaux	100	1
Pensée des champs	59,6	6
Ravenelle	49	1
Renoncule des champs	100	1
Shérardie des champs	100	1
Valérianelle potagère	11	1
Véronique à f. de lierre	84,5	1
Véronique de Perse	100	1
GRAMINEES		
Repousses de blé	49	2
Repousses d'orge	36	3
Vulpin des champs	71	2

Les efficacités présentées sont à considérer avec prudence, elles sont le reflet d'une première année d'expérimentation. Ces résultats sont provisoires et seront étayés par une deuxième année d'expérimentation.

- <u>Limaces</u> :

Tous les piégeages sont réalisés dans des parcelles non traitées.

Lieu	Pluviométrie	Limaces/m2
DEMANGE-AUX-EAUX (55)	Période du 10 au 22 août 60 mm	Piégeage le 22 août 1
DEMANGE-AUX-EAUX (55)	Période du 23 au 29 août 27 mm	Piégeage le 29 août 5
VILLERS-LE-SEC (55)	Période du 10 au 22 août 30 mm	Piégeage le 22 août 0
VILLERS-LE-SEC (55)	Période du 23 au 29 août 13,5 mm	Piégeage le 29 août 0
MERVILLER (54)	20 mm le 26 août 8 mm du 30 au 31.08 (semis du 24.08)	Piégeage le 30 août 4
BECHAMP (54)	7 mm le 29 août 52 mm le 31 au matin	Piégeage le 30 août 0
BIONCOURT (57)	35 mm dans la nuit du 30 au 31 août	Piégeage le 30 août 0
HERIMENIL (54)	23 mm le 30 août semis le 29 août	Piégeage le 3 sept. 0
VILLE-AU-VAL (54)	25 mm le 31 août semis le 30 août	Piégeage le 3 sept. 1

<u>Rappel</u> : Surveiller les premiers semis. Intervenir éventuellement avec un des produits figurant dans la liste ci-jointe.

BIEN DRAINER EN LORRAINE

Le drainage vous intéresse. Plusieurs de vos parcelles mériteraient un ressuyage un peu plus rapide. Mais est-ce vraiment rentable ? Et quel est le système le mieux adapté ? Pour répondre à toutes vos interrogations, et avoir accès à dix années de travaux de recherche sur le drainage en Lorraine effectués par de nombreux organismes *, un seul rendez-vous :

Le 13 septembre prochain à partir de 9 heures au Lycée Agricole de CHATEAU-SALINS

Sur place : conférences, chapiteau, stands, démonstration de matériels de drainage. Une journée assez exceptionnelle pour faire le tour du sujet : les études préalables et la conception, l'entretien du réseau : les aspects juridiques (garanties, relations propriétaire - fermier, etc), les intérêts agronomiques et économiques, l'impact sur le milieu naturel... Point fort de la journée : le drainage sous prairie. Avec la visite du site expérimental de drainage de la ferme de la Marchande (présentation de fosses pédologiques). Restauration sur place.

Les conditions climatologiques exceptionnelles des deux dernières années ne doivent en effet pas faire oublier que les sols lorrains souffrent habituellement plutôt d'excès d'eau que de la sécheresse.

RENSEIGNEMENTS

"Bien drainer en Lorraine" Le 13 septembre 1990

Contactez le Service Régional d'Aménagement des Eaux

4, rue Wilson 57046 METZ CEDEX Tél : 87.56.40.27

*Tous réunis au sein de l'Association Régionale d'Hydraulique Agricole (ARHA) organisatrice de la journée.